

**Projet : mouvement complémentaire de mutation du 1<sup>er</sup> mars 2017  
 Catégorie C**

Le projet de mutation des agents C sera diffusé le 17 octobre prochain dans l'après midi, sous Ulysse.

Nous sommes à ta disposition pour répondre à tes questions et examiner avec toi les modalités de recours devant la CAP nationale, si le projet de ce mouvement ne répond pas à tes attentes.

Les 17 (après-midi) et 18 octobre, tu pourras nous joindre aux numéros suivants :  
 01 85 73 28 74  
 01 76 53 70 29  
 01 76 53 70 27

A compter du 19 octobre tu pourras joindre directement les Capistes aux numéros ci-dessous. Tu trouveras l'équipe compétente en fonction de la 1<sup>ère</sup> lettre de ton nom.

**Attention : ces numéros ne sont valables que durant la période de consultation (du 19 au 26 octobre).**

Catherine Patrick	Laurent	A B W Z	01 85 73 28 88 01 85 73 28 89 01 85 73 28 90
Vérina Remy	Esther	C D G H	01 85 73 28 91 01 85 73 28 92 01 85 73 28 93
Frédéric Xavier	Stéphane	E F I J K M S	01 85 73 28 94 01 85 73 28 95 01 85 73 28 96
Nicolas Vincent	Anthony	L N P Q R T V	01 85 73 28 97 01 85 73 28 98 01 85 73 28 99

Par ailleurs, si tu souhaites bloquer le vœu obtenu au projet (non examen de tous les vœux situés au dessus) tu dois remplir l'imprimé annexe 4 que tu télécharges sous le lien suivant :

[http://solidairesfinancespubliques.fr/agt\\_adh/gestion/mutations/2015/141219\\_Annexe4mutations2015BetC.pdf](http://solidairesfinancespubliques.fr/agt_adh/gestion/mutations/2015/141219_Annexe4mutations2015BetC.pdf)

Cet imprimé est à envoyer à la DGFIP : [bureau.rh2a-pole-c-mutation@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:bureau.rh2a-pole-c-mutation@dgfip.finances.gouv.fr) et à Solidaires finances publiques : [mutation@solidairesfinancespubliques.org](mailto:mutation@solidairesfinancespubliques.org).

**Observation** : ceci ne concerne pas les agents qui obtiennent leur premier vœu : ils sont considérés de fait comme « satisfaits »

**Rappel :**

Projet : lundi 17 octobre aux environs de 14 h

Consultation : du 17 (am) au 26 octobre (m)

Cap : du 26 (am) au 03 novembre (m) et les suites seront connues le 17 novembre 2016 (am).

**Il est inutile de nous contacter entre la fin de la CAPN et les suites, l'administration ne nous donnant aucune information particulière.**

Pour te renseigner, il nous faut obligatoirement la copie de ta demande de mutation validée (avec page de tête 75 t) dématérialisée ainsi qu'un numéro de portable.

Cordialement  
 Le bureau national